premières années de l'après-guerre furent caractérisées par une remarquable harmonie entre nos idéaux et nos intérêts nationaux.

Au reste, la poursuite de ces objectifs ne causait aucune friction avec les Américains. Le Canada et les États-Unis étaient partenaires dans l'entreprise d'édification des organisations internationales – l'Organisation des Nations Unies (ONU), l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), les institutions spécialisées – et dans l'engagement à les rendre efficaces. Par la suite, les États-Unis et le Canada furent les artisans de l'opération la plus importante de l'histoire de l'ONU, après sa création, soit le transfert du pouvoir politique réel du Conseil de sécurité, paralysé par la Guerre froide, à l'Assemblée générale.

Grâce à des hommes politiques et à des diplomates de talent, la diplomatie canadienne de cette époque se révéla innovatrice et efficace, suscitant l'admiration. La collection de plus en plus importante de mémoires rédigés par les diplomates canadiens témoigne de cette créativité. Nous voulions contribuer à faire de l'OTAN une communauté transatlantique, par opposition à une simple alliance militaire. Nous voulions transformer le Commonwealth en une organisation multiraciale de pays industrialisés et en développement. Nous voulions que l'ONU devienne un intervenant efficace dans les affaires économiques et humanitaires. Or, dans tous ces cas, nous avons fourni un apport important.

Pendant ma dernière année à Oxford comme étudiant, je me souviens d'avoir mentionné devant l'éminent philosophe anglais Stuart Hampshire que je venais de m'engager dans le corps diplomatique canadien. « Le meilleur du monde, s'empressa-t-il d'affirmer, et auréolé de la remarquable réalisation du chef de la délégation canadienne à l'ONU, Paul Martin, qui a débloqué l'impasse concernant l'adhésion de nouveaux membres. » À vrai dire, cette initiative canadienne reflétait notre politique étrangère dans ce qu'elle avait de plus fondamental, à savoir la recherche d'une Organisation des Nations Unies qui soit universelle. Cette réussite du Canada survenait tout juste un an avant un autre éclatant succès, celui de la création par Lester Pearson et ses aides d'une force de maintien de la paix à Suez sous l'égide de l'Assemblée générale et non du Conseil de sécurité.